

qu'ailleurs. Le gouvernement ne saura jamais s'il perd de l'argent dans cet établissement.

A titre de vérificateur du gouvernement, je ne m'intéresse pas tant à la comparaison avec l'activité de l'entreprise privée qu'au fait qu'on devrait étudier l'opportunité d'inclure dans un chapitre distinct des Comptes publics les états financiers de diverses activités. Je voudrais exprimer l'espoir, monsieur, que vous conveniez du bien fondé de la proposition que je présente au paragraphe 148 et si vous jugez bon de l'accepter dans votre rapport, il me semble que nous pourrions tenter dès maintenant d'atteindre ce but très souhaitable. Il s'agit d'une question que j'ai étudiée avec le Contrôleur du Trésor. Il partage plusieurs de mes opinions à ce sujet. Je voudrais qu'il soit ici pour vous donner son opinion personnelle. La question étant bien précisée, je ne voudrais pas m'y étendre davantage. Le meilleur exemple que je puisse vous donner à cet égard c'est la méthode adoptée par le gouvernement britannique; il a réglé le problème en incluant les états financiers dans un volume distinct. En ce qui nous concerne, ces états seraient compris dans un chapitre spécial de nos Comptes publics. Ce volume renferme les états financiers tels que: National Stud, ministère de l'Agriculture de l'Écosse, etc. De cette façon, on peut constater si l'activité est rentable ou non et on peut en mesurer ainsi les résultats de façon intelligente.

M. SPENCER: L'Imprimeur de la Reine a-t-il établi un poste à l'égard de l'établissement?

M. HENDERSON: Pas jusqu'ici. Il n'est pas allé aussi loin que nous le désirions, mais c'est au moins un commencement.

M. MORTON: Je désire poser deux questions. Je suppose qu'on ne traite que du genre d'exploitations établi à l'article 138, non pas de chaque ministère, mais des départements qui entrent dans la catégorie que vous avez indiquée.

M. HENDERSON: C'est exact. Bien qu'elles ne soient pas des sociétés de l'État comme nous les connaissons, elles leur sont analogues. Ces sociétés ont une activité commerciale et réalisent des recettes. Nous devrions avoir un certain barème en vue de mesurer les résultats.

M. MORTON: A-t-on songé à ce qu'il en coûterait pour employer le personnel nécessaire en vue de recueillir ces renseignements des divers départements, ainsi qu'au temps consacré par les départements pour obtenir les résultats que vous désirez?

M. HENDERSON: A mon sens, cela ne constituerait pas une difficulté importante. L'Imprimeur de la Reine le fait déjà et le ministère de M. Baldwin a tenté la même chose en ce qui concerne l'exploitation des aéroports. Il n'y en a que six ou sept, et je n'envisage pas qu'on doive engager des employés supplémentaires pour accomplir cette tâche. Ces organismes possèdent déjà les renseignements désirés et leur personnel actuel peut suffire à la tâche, car il s'agit surtout d'une question d'un nouveau partage des tâches.

M. MORTON: Je désire poser une question qui est peut-être un peu plus technique, car elle concerne l'amortissement des bâtiments et le genre d'amortissement. Certains édifices publics sont plus vastes que d'autres. Ce facteur serait-il pris en considération?

M. HENDERSON: Tout dépend si les bâtiments revêtent une certaine importance dans le cas de ces organismes. Comme nous le savons déjà d'après les améliorations du sous-comité présidé par M. Spencer et plus récemment du sous-comité présidé par M. Smith, le secrétaire du Conseil du Trésor et le Contrôleur du Trésor tentent d'obtenir le coût estimatif afin qu'on puisse au moins l'indiquer à titre de renseignement dans les prévisions. Il se peut bien que nous ne puissions présenter un tableau aussi fidèle que possible